



> Vos contacts

Responsable médical : Dr A. Cirilli

> Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD):

Médecin : Dr A. Cirilli

Cadre de santé : Mme L. Bono 04 92 03 50 37

Salle de soins : 04 92 03 50 40/41

> Soins de Suite et de Réadaptation gériatrique (SSR T3):

Médecins : Dr F. Capriz

Cadre de santé : Mme D. Maistre.... 04 92 03 50 27

Salle de soins : 04 92 03 50 28

> Soins de Suite et de Réadaptation polyvalent (SSR T2) :

Médecins : Dr J. Cocco

Cadre de santé : M^{me} S. M'Madi 04 92 03 50 25

Salle de soins : 04 92 03 50 26

Psychologue : M^{me} S. Breuil..... 04 92 03 50 50

Diététicienne : M^{me} A. Galfre 04 92 03 50 19

M^{me} L. Rampal

Assistante sociale : M^{me} C. Boer 04 92 03 50 21

Pôle d'Activités d'Aval de Tende



Centre de Convalescence de Tende
3 Rue Jean médecin - 06430 TENDE
www.chu-nice.fr

Pôle d'Activités d'Aval de Tende

> Un établissement au service des Personnes Agées



› Le pôle d'Activités d'Aval de Tende comprend :

- > Un **Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes** (EHPAD) de 83 lits.
- > Un service de **Soins de Suite et de Réadaptation gériatrique** (SSR T3) de 40 lits.
- > Un service de **Soins de Suite et de Réadaptation polyvalent** (SSR T2) de 40 lits.
- > Une **Unité de Soins Longue Durée** (USLD T1) de 40 lits.
- > Un plateau technique de rééducation fonctionnelle



Les équipes médicales et paramédicales sont présentes 24 heures sur 24, elles sont particulièrement attentives à la qualité des soins techniques, à l'hygiène et à l'accueil personnalisé des patients, elles souhaitent que vous leur fassiez part de vos remarques.

- > **Horaires de visites des familles :**
De 13h à 20h

› Entretien avec les équipes médicales et paramédicales



• Les repas

A l'exception du petit-déjeuner servi en chambre à partir de 7h30, tous les repas sont servis en salle à manger :

- > le déjeuner à 11h30
- > le goûter à 15h45
- > le dîner à 18h30

• Les effets de toilette

Vous devez vous munir de vos propres effets de toilette. Si ce n'est pas le cas et dans la mesure du possible, un nécessaire pour l'hygiène quotidienne vous sera fourni.

• Le linge

Le service n'assure pas l'entretien de votre linge personnel. Il reste à la charge de vos proches.

• Le lieu de culte

Il est à votre disposition au rez-de-chaussée du bâtiment B. Une messe est célébrée tous les lundis à 15h dans le grand salon de la maison de retraite. Vous pouvez faire appel à un représentant de votre culte dont les coordonnées se situent sur le tableau d'affichage du couloir central.

• Les permissions de sortie

Des permissions de sorties de courte durée au village sont possibles si autorisées médicalement. Pour effectuer des démarches administratives ou pour organiser votre retour à domicile, vous pouvez bénéficier d'une permission. Celle-ci doit être demandée au médecin 48h à l'avance, et sera soumise aux conditions d'acceptation selon les règles en vigueur au CHU de Nice.

• Taxis et Ambulances



En cas de besoin, la liste comportant les coordonnées des taxis disponibles dans la vallée, est affichée sur le tableau central. Vous pouvez demander au cadre de santé de l'unité la liste des ambulances. Sans prescription médicale, le prix du transport sera à votre charge.